

Poésies de rythme et de gestes

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Poésies de rythme et de gestes

L'enfant raffole du rythme, de tous les rythmes, de celui du tambour battu à pleines mains à celui de la ronde à pas discrets, mais tout spécialement de celui de la parole humaine. Les mamans le savent d'instinct ; pour apaiser leurs nourrissons et les endormir, elles chantent ces chansons où les paroles de tendresse gazouillent en une mélodie à portée de trois ou quatre notes, mais bien rythmée. Avant qu'ils sachent prononcer un vocable intelligible, les marmots se délectent de syllabes sans signification qu'ils enchaînent en mélopée et répètent indéfiniment. Plus grands, ils apprennent facilement leurs prières et les récitent sans faute, mais selon un mouvement de cantilène qui soutient à la fois leur fragile mémoire et leur diction. En quoi ils ressemblent aux peuples primitifs, qui confiaient au rythme et à l'assonance les légendes, les récits de guerre ou d'aventure, les maximes de sagesse, les messages divins qu'ils voulaient conserver et transmettre.

Ces poèmes, récités comme en une incantation, étaient accompagnés de gestes, d'une mimique. L'homme, en effet, laissé à son originelle spontanéité, éprouve une tendance instinctive à traduire en mimique ce qu'il observe, ce qu'il pense, ce qu'il sent. Notre société de bienséance et de convention a bridé cette inclination naturelle. Elle ne l'a point supprimée : chassez le naturel, il revient au galop ; dès qu'un sentiment quelque peu vif anime l'interlocuteur, son attitude, sa physionomie, ses gestes expriment l'action qu'il conte, l'émotion qui l'a saisi. Les enfants, chez qui le naturel est encore frais, miment spontanément ce dont ils parlent ; même lorsqu'ils usent de mots et de phrases, ils en soulignent le sens par une mimique appropriée.

Les « jardinières d'enfants », comme on les appelle gentiment, aimantes et avisées, se sont servies de cette double propension des petits pour mieux les éduquer selon leur psychologie propre. Elles ont composé pour eux des poésies à dire en rythme, à mimer aussi, qui les initient dans la joie et la beauté à ce qu'ils doivent aimer, à ce qu'ils doivent agir. L'éducation procède du dehors au dedans, le dehors, vers et strophes, rythme et gestes, devant éveiller au dedans les sentiments qui dorment encore, la conscience qui demeure confuse et même l'intelligence dans sa première ébauche des idées.

M^{lle} Vivier n'a pas craint de s'atteler à la redoutable besogne d'écrire, pour les moins-de-sept-ans, des poésies à dire et à mimer. Elle les a composées d'abord pour ceux de son « jardin » d'Estavayer. Les bambins les récitaient avec plaisir, en tiraient profit ; leur jeune cœur s'épanouissait à les répéter ; leur esprit saisissait comme au vol des notions délicates qu'on aurait vainement essayé de leur expliquer ; leur appétit en redemandait à l'instar d'un délectable dessert. Quel plus bel éloge pourrais-je décerner à ces délicats ouvrages ?

Un cahier s'est rempli ; puis un second. Des « jardinières » en quête de butin ont eu vent de l'aubaine ; elles ont réclamé des copies pour leurs garçonnetts et leurs fillettes. Faisant violence à sa modestie, désireuse de faire bénéficier le plus grand nombre possible des élèves des classes enfantines et des cours inférieurs primaires du plaisir et du profit que les siens ont retirés de ces poésies à dire et à mimer, l'auteur les livre à ses collègues, les invitant à y puiser à leur gré, comme les abeilles parmi les multiples fleurs d'une prairie.

La mère de George Sand avait l'habitude de fixer sur de jolies choses la mémoire de son enfant : « Regarde, lui disait-elle, il faudra te souvenir de cela. »

Et George Sand ajoute : « Chaque fois qu'elle a pris cette précaution, je me suis souvenue. Ainsi, en voyant les liserons en fleurs, elle me dit : « Respire-les, ça sent le bon miel, ne les oublie pas. » Quand il y avait un beau nuage, un grand effet de soleil, une eau claire et courante, elle me faisait arrêter en disant : « Voilà qui est joli, regarde » et tout aussitôt ces objets, que je n'eusse point peut-être regardés de moi-même, me révélaient leur beauté. » M^{lle} Vivier me semble agir comme la mère de George Sand. Elle sait faire remarquer la beauté de la nature aux petits étourdis, mais aussi la grandeur du travail, mais aussi l'amabilité de la religion. On prépare une mentalité de travailleur en mimant les métiers. On prépare une mentalité chrétienne en disant bien à Jésus qu'on l'aime de tout cœur, même, pourquoi pas ? en dansant son amour ¹.

E. DÉVAUD.

MES LECTURES

Les quelques lignes de cet article ne revendiquent pas comme but d'apprendre du nouveau à qui que ce soit. Elles offrent des moyens de tirer parti d'un chapitre de lecture, d'après les directives si précieuses renfermées dans « Quarante exercices de lecture silencieuse » de Mgr Dévaud, l'éminent maître de la pédagogie en notre pays.

Les questions qui suivent sont à relever sur des fiches. Elles se rapportent surtout au fond (1 à 24) et au vocabulaire (1 à 14) du chapitre « Le drame de la batteuse ». Elles ne suppriment pas la leçon de lecture proprement dite, mais la complètent d'une façon à la fois utile et agréable.

Après l'étude générale du chapitre, une fiche est remise à chaque élève. De retour à sa place, celui-ci essaie de répondre aux questions, livre fermé. Il lui est permis d'ouvrir le livre et de rechercher les faits qui, en première lecture, n'ont pas été assez remarqués ou saisis. Ce procédé a l'avantage d'obliger l'élève à penser ce qu'il lit et à en réaliser le sens, à situer les événements par rapport à sa vie, à son milieu.

Pour une classe nombreuse, on peut former des groupes d'élèves ayant pour mission de préparer la réponse aux questions concernant : la machine (N^{os} 1, 2, 3, 15), les ouvriers (N^{os} 6, 19, 20, 21, 22...), le blé (N^{os} 6, 7, 8, 9), l'action elle-même (N^{os} 4, 5, 10, 11, 12, 14, 17.)

Dans ce cas, on peut constituer plusieurs fiches groupant les mêmes questions.

A la prochaine leçon de lecture, chaque élève ou groupe d'élèves expose sa manière de répondre aux questions, et justifie l'explication fournie, sans attendre l'inévitable « pourquoi ».

Chaque fiche peut comprendre deux questions concernant le fond et une concernant le vocabulaire.

Il est bien entendu que les deux parties sont à traiter séparément (fond-vocabulaire) même si, pour varier le travail de l'élève, les questions sont relevées sur une fiche commune.

¹ Le petit livre de 80 pages, intitulé *Nouveaux poèmes pour petits et grands*, est en vente au prix de 1 fr. 25 chez l'auteur, M^{lle} Cécile Vivier, à Estavayer-le-Lac et au Dépôt central du Matériel scolaire, à Fribourg.

Réd. Pour faire une maison p. 50. Scène et musique, chez l'auteur, M^{lle} Vivier, Estavayer-le-Lac.